

## ACCORDS BELGO-LOUISIANAIS

Une délégation de quatre représentants louisianais s'est rendue à Bruxelles les 5, 6, et 7 octobre avec la mission de signer des accords avec la Communauté française de Belgique. Monsieur Raymond G. Arveson, surintendant du Département de l'éducation de l'État, M. John Bertrand, président du BESE (Board of Elementary Secondary Education), M. Perry Waguespack, directeur du Bureau du soutien pédagogique du Département de l'éducation de l'État de Louisiane, et Mme Earlene Broussard, directrice du CODOFIL (Conseil pour le Développement du Français en Louisiane) ont représenté la Louisiane. La Communauté française de Belgique fut représentée par M. Roger Dehaybe, du Commissariat des relations internationales de la Communauté française de Belgique, et par M. Jean Gillet, directeur de l'APEFE (l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger). À Bruxelles, ils ont négocié les termes des accords qui assureront la continuation du programme d'enseignement du français en Louisiane. Actuellement, 89 professeurs de la Communauté française de Belgique enseignent le français en Louisiane. Les parties à l'entente ont également précisé la continuation de la coopération culturelle, artistique et scolaire.